

Point 6 A : Révision des horaires et fonctionnement du Point Info de Rennes Métropole.

Nous avons eu l'occasion d'échanger avec les agentes du point info de Rennes Métropole qui accueillent ces évolutions avec beaucoup de sérénité et de professionnalisme. Nous pouvons même dire qu'elles étaient en demande de voir évoluer leurs missions et leurs compétences.

Nous avons bien noté qu'une expérimentation était en cours depuis le 5 juin dernier. Nous attendons les conclusions de cette expérimentation et nous ne manquerons pas de retourner écouter les agentes en poste.

Nous aimerions juste savoir si des enquêtes publiques règlementaires peuvent se dérouler sur des samedis, dimanches, jours fériés, Si tel peut-être le cas, quelles sont les modalités d'ouverture du bâtiment et du point info (agent de sécurité, heures supplémentaires, horaires de travail, conformité avec le code du travail,...).

Pour autant nous voterons POUR ce rapport.